



Règlement du 8ème Festival de la Chance 2008

Article 1 - Présentation

Le Festival de la chance est un concours de chansons françaises organisé par le Comité des Fêtes de Vieux Pont (61). L'édition 2008 comporte 3 catégories :

- **Auteur / Compositeur / Interprète (ACI) de chansons inédites**
- **Interprète**
- **Humour** (imitateur, humoriste, transformiste etc...)

Les groupes sont également acceptés.

Le règlement ayant une validité annuelle, ses termes et modalités pourront être modifiés chaque année.

Article 2 – Conditions de présentation à la sélection

- Tout candidat doit être **majeur** à la date du concours pour la **catégorie ACI** (auteur compositeur interprète).
- Tout candidat doit être âgé de **15 ans** minimum à la date du 25/07/2008 pour la **catégorie Interprète et humour**.

Article 3 – Sélection des candidats

Pour être sélectionné chaque candidat devra fournir une maquette du titre présenté. Les titres devront être chantés obligatoirement en français et 1 titre par candidat sera interprété.

- **9 candidats** seront retenus en **catégorie Auteur-compositeur**.
- **9 candidats** seront retenus en **catégorie Interprète**.
- **9 candidats** seront retenus en **catégorie Humour**.

La sélection se terminera le **30/06/2008**.

Le nombre de candidats sélectionnés dans une catégorie peut varier en fonction de la qualité des candidatures retenues.

Les résultats de la sélection seront connus le **08/07/2008** et communiqués aux candidats par courrier postal, téléphone ou email.

Suite à la sélection, le jury se réserve le droit de repêcher un candidat non sélectionné au cas où des candidats sélectionnés se désisteraient.

Les candidats sélectionnés s'engagent à fournir une bande-son (ou se faire accompagner guitare ou accordéon etc.) 1 titre pour le jour du **concours le vendredi 25/07/2008**.

Article 4 – Jurys - lieu du concours

Le jury de la sélection sera différent de celui du festival afin de ne pas être influencé par la qualité de l'enregistrement et de ne pas fausser le résultat du concours qui aura lieu en public sous un chapiteau à Vieux Pont (61).

Article 5 – Jury du festival

Le jury du festival sera composé de professionnels avec un minimum de 6 membres. Sa composition est, à ce jour, la suivante :

- **Catherine Anconina - Directrice Artistique du studio d'enregistrement**
- **LeStudio Canko**
- 1 représentant de **Radio Coup de Foudre**
- **Annie Arga du site Art et Fraternité**
- **Christiane Leverrier** (sœur de Pascal Sevrant)
- 2 représentants de "**Découverte production**"
- 1 représentant de **pluie d'étoile**.

Il pourra s'y ajouter d'autres partenaires du festival

Article 6 – Dossier d'inscription

Pour qu'une candidature soit recevable il faut un **dossier d'inscription complet**, à savoir :

- 1 maquette pour la sélection à la catégorie choisie (auteur ; interprète ou humoriste)
- le bulletin d'inscription dûment complété et signé + autorisation parentale pour les mineurs de la catégorie Interprète et humoriste
- une photo
- une enveloppe timbrée avec le nom et l'adresse du candidat au tarif en vigueur
- un chèque de 15 euros pour frais d'inscription à l'ordre du Comité des fêtes de Vieux Pont

Les frais de transport et d'hébergement ne sont pas pris en charge par le comité d'organisation et sont donc à la charge des candidats.

Article 7 – Préparation et présentation des participants

L'ordre de passage se fera selon le tirage au sort de l'après-midi au moment du réglage des balances (avec une alternance des auteurs ; interprètes ; humoriste). Les participants seront priés d'être ponctuels à ce rendez-vous de préparation pour éviter tout retard de démarrage de la soirée du concours.

Il n'y aura pas de répétition mais seulement ce réglage.



Article 8 – Partenaires, Attribution et Prix

Le Comité des Fêtes de Vieux Pont, organisateur du festival, se réserve le droit de rajouter un ou plusieurs prix venant récompenser la prestation des vainqueurs de chaque catégorie.

Le comité et ses partenaires sont autorisés à communiquer les coordonnées des candidats et à diffuser photos et vidéos pour assurer la communication et la promotion des participants au festival (diffusion sur Internet et presse), sauf avis contraire des candidats lors de l'inscription.

Ce droit à l'image ne donnera lieu à aucune contrepartie financière.

Les prix annoncés ci-dessous par les partenaires du concours seront remis ou présentés à l'issue du concours après le vote du jury. D'autres prix peuvent s'ajouter jusqu'au jour du festival :

Partenaires	Attribution / Prix
<p align="center">LeStudio Canko http://www.lestudiocanko.com info@lestudiocanko.com</p> <p align="center">Catherine Anconina</p> <p>LeStudio Canko offre à tous les participants inscrits une heure de coaching vocal et scénique dont ils pourront profiter avant ou après le concours. Renseignez-vous !</p>	<p align="center">Enregistrement dans le studio numérique 24 pistes</p> <p>Au 1er Prix de la catégorie ACI : 1 journée (8h)</p> <p>Au 1er Prix de la catégorie Interprètes : 1/2 journée (4h)</p>
 <p>Art et Fraternité, association et portail, créés par Annie Arga et Sébastien Bessat contact@artetfraternite.org artetfraternite.org</p> <p>Exemple de page de présentation (cliquer sur les candidats) http://artetfraternite.org/manifestations/festivaldeleachance.html</p>	<p align="center">Au 1er de chaque catégorie : (ACI et humour)</p> <p>Page de présentation personnalisée et référencée avec photos, présentation, textes chansons, extraits sonores, agenda des évènements, promotion du CD (offert par d'autres partenaires) et bannière d'autopromotion sur le Portail Art et Fraternité. Sélection en finale du tremplin arts de la scène Catégories Chanson et humour</p>
<p>Découvertes Productions</p> <p>B.P . 48532 44185 NANTES CEDEX 4 teleshow@musicprod.fr</p> <p>PARIS - NANTES- TOULON- AIX EN PROVENCE</p>	<p>Au 1^{er} catégorie humour (humoriste; sosie etc.) 1^{er} auteur compositeur interprète 1^{er} interprete produit et 'coaché' par la société de productions</p>
<p>Société ATOUT SCENE productions de spectacle licence artistique 2-147055 action.prod@club-internet.fr</p>	<p>Au 1^{er} catégorie humour (humoriste; sosie etc.) 1^{er} auteur compositeur interprète 1^{er} interprète premières parties d'artistes PRESENCE ASSUREE SUR TOUS LES CASTINGS NATIONAUX</p>
<p align="center">Un prix du public sera attribué Le public votera pour un candidat de son choix (le gagnant sera choisi parmi une des 3 catégories.</p>	<p align="center">Prix : 1 place au PUY du FOU Grand parc du puy du fou Réservations tel :02/51/64/11/11 http://www.puydufou.com/fr</p> <p align="center">PUYDUFOU®</p> 

Autres partenaires du Festival :



Article 9 - Litiges

Tout candidat ne respectant pas un des différents articles se verrait éliminé du festival.
En cas de litige, seul le Comité des Fêtes est habilité à prendre une décision.

Article 10 – Inscription au Concours :

Bulletin d'inscription (page suivante) à compléter et retourner avec tous les autres éléments du dossier d'inscription **au plus tard le 30/06/2008**(date du cachet de la poste faisant foi).

Renseignement auprès de :

Damien THIERRY

Tél : 02.33.39.51.06

ou par email festivaldelachance@yahoo.fr

Bulletin d'inscription à retourner à :

Damien THIERRY

Festival de la Chance 6ème édition

Lieu-dit Troussel

61150 Vieux Pont

Site du Comité des fêtes : <http://www.festivalvieuxpont.fr.st>



Formulaire d'inscription au Festival de la Chance

Je pose ma candidature dans la catégorie :

- Auteur-Compositeur-Interprète (ACI)
- Interprète
- Humoriste



Photo d'identité

Je me présente :

Nom : Pseudo :

Date de naissance : __/__/19__ Âge : __ ans

Adresse :

Code postal : _/_/_/_ Ville: Pays :

Téléphone fixe : _ _ _ _ _ Portable : _ _ _ _ _

Email :

Mon site Web :

Lors du concours :

Je souhaite présenter (titre de la chanson ou de sketch) :

.....

Informations pour me présenter au public lors de la soirée du Festival (parcours artistique, motivations, projets, caractéristiques..., vous pouvez joindre un CV artistique)

.....

.....

.....

.....

.....

Communication et promotion :

Comment avez-vous connu ce Festival ?

J'accepte que le comité communique mes coordonnées et j'autorise le comité, ses partenaires et les médias à diffuser des photos et vidéos pour assurer la communication promotionnelle du festival de la Chance et la promotion des candidats via des campagnes médiatiques. Ce droit à l'image ne donne lieu à aucune contrepartie financière.

Je n'accepte pas que le comité diffuse mes coordonnées, photos ou vidéos aux partenaires et aux médias.

Date et signature précédé de la mention « À pris connaissance du règlement » :



Autorisation parentale

Obligatoire pour les mineurs âgé de 15 à 18 ans.

Les mineurs ne sont autorisés a conquérir que dans les catégories : interprète et humoriste.

Moi :

Nom- prénom :

Qualité :

Adresse :

Code postal : _/_/_/_/ Ville: Pays :

Téléphone fixe : _ _ _ _ _ Portable : _ _ _ _ _

Important : aucun mineur ne pourra participer au festival de la chance sans être accompagné d'un parent ou d'un tuteur. La pièce d'identité du candidat sera vérifier le jour du festival.

J'autorise :

Nom :

Adresse :

Code postal : _____ Ville: Pays :

À participer au Festival de la Chance qui aura lieu le **25 juillet 2008** à Vieux-Pont (61)

Communication et promotion :

- J'accepte** que le comité communique mes coordonnées et j'autorise le comité, ses partenaires et les médias à diffuser des photos et vidéos pour assurer la communication promotionnelle du festival de la Chance et la promotion des candidats via des campagnes médiatiques. Ce droit à l'image ne donne lieu à aucune contre partie financière.
- Je n'accepte pas** que le comité diffuse mes coordonnées, photos ou vidéos aux partenaires et aux médias.

Date et signature du parent ou du tuteur,
précédée de la mention « *A pris connaissance du règlement* » :